

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04538

Numéro SIREN : 538 798 414

Nom ou dénomination : A.R.C1

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/023485

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ARC1

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.000.....)	DA	50 000	. 50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	(661 342)	(185 317)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(465 104)	(476 025)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(1 071 446)	(606 342)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	544 779	459 848
	Provisions pour charges	DQ	56 135	51 452
	TOTAL (III)	DR	600 914	511 300
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 601	1 684
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	736 563	263 374
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 149 338	3 719 759
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 781 670	2 525 224
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	168 914	140 017
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	7 844 085	6 650 058
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 373 553	6 555 015
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 844 085	6 650 058
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 507	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARC1

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	27 189 989	FH		FI	27 189 989	23 081 665
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	27 189 989	FK		FL	27 189 989	23 081 665
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	235 056	183 398
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 354	1 264
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	27 426 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	16 141 778	12 897 809
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	389 101	346 746
	Salaires et traitements*					FY	7 736 148	7 157 813
	Charges sociales (10)					FZ	2 801 436	2 576 044
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	15 997	15 104
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	144 656
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	4 683	8 688
	Autres charges (12)					GE	7 333	6 330
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	27 241 132
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	185 266	94 654
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 950	15 674
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	23 950
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(23 950)	(15 674)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	161 316	78 980

Désignation de l'entreprise : <u>ARC1</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 160
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	21 960 50 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	27 120 50 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	546 649 407 667
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	106 891 197 338
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	653 540 605 005
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(626 420) (555 005)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 453 518 23 316 327
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	27 918 622 23 792 352
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(465 104) (476 025)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	23 950 15 674
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	233 906 181 595
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N
Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		653 540	27 120
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2018 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : -606 342
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -465 104
- Capitaux Propres à la clôture : -1 071 446

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 300 229 €. La société a demandé un préfinancement à BPI au titre de ce mécanisme. Le préfinancement est réglé directement à Alyzia Holding. La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'au développement de l'emploi.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 900 612
Autres créances	175 381
Total	2 075 993

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 093
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	797 160
Dettes fiscales et sociales	2 333 043
Autres dettes	167 392
Total	3 298 688

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	250 657
Total	250 657

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS EN ESCALE	27 189 989
Total	27 189 989

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	27 189 989
Total	27 189 989

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	87
Ouvriers	132
Total	224

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	23 950	
Dont entreprises liées	22 450	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 560 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11 560.00€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2018, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 52 199 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 3 936 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette actuarielle à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	9 594
52 à 59 ans	6 à 13 ans	42 605
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		52 199

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	21 960	78750000
- PRODUITS EXCEPTIONNELS AUTRES	5 160	77180036
Total	27 120	
Charges exceptionnelles		
- PENALITE DGCCRF	57 000	67120000
- CONTRAVENTIONS	400	67120000
- IND TRANSACTIONNELLES	56 347	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	38 366	67180000
- CLIENTS DOUTEUX	394 536	67180000
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	92 580	68750000
- PROVISION RISQUE CLIENT	14 311	68750000
Total	653 540	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTORATIONS CHARGES FILIALES	98 489
REFACTORATIONS FORMATIONS	34 750
REMBOURSEMENT DONGECIF/MUTUELLE	100 667
Total	233 906

A.R.C1
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 50 000 €UROS
Siège social : 106 Avenue Tolosane
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE
R.C.S. TOULOUSE B 538 798 414

AGM DU 28 JUIN 2019
COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIÈME DÉCISION - Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 soit la somme de (465 104) €uros au compte « Report à Nouveau » débiteur qui passe ainsi de (661 342) €uros à (1 126 446) €uros.

QUATRIÈME DÉCISION - Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président :
Didier MONTEGUT

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "CERTIFIÉ CONFORMÉMENT À L'ORIGINAL" in a circular arrangement around a central emblem.



A.R.C1

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE RELATIVE
AUX COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte afin de vous rendre compte de l'activité de notre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que l'affectation de son résultat.

Le Commissaire aux Comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de son rapport.

I – SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Notre société exerce des activités d'assistance aéroportuaire et de services généraux aux entreprises et plus particulièrement, sur l'aéroport de ROISSY CDG, sur les terminaux 1 ou 3, les services suivants (liste issue de l'article R 216-1 du Code de l'aviation civile) : 2. Assistance « passagers » comprenant toute forme d'assistance aux passagers au départ, à l'arrivée, en transit ou en correspondance, notamment le contrôle des billets, des documents de voyage, l'enregistrement des bagages et leur transport jusqu'aux systèmes de tri.

Le chiffre d'affaires annuel a globalement progressé en 2018 conforme à la hausse de l'activité.

La variation du portefeuille client a été marquée principalement par l'arrivée d'une compagnie aérienne sur Roissy CDG.

L'accroissement du chiffre d'affaires a été accompagné par une bonne maîtrise des charges. Le résultat d'exploitation pour l'année 2018 progresse ainsi de 90,6 K€.

II – PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation actuellement en vigueur.

DM

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 27 189 989 € contre 23 081 665 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 17,80 %,
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 27 426 398 € contre 23 266 327 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 17,88 %,
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 27 241 132 € contre 23 171 673 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 17,56 %,
- Le résultat d'exploitation ressort à 185 266 € contre 94 654 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 95,73 %,
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 7 736 148 € contre 7 157 813 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 8,08 %,
- Le montant des charges sociales s'élève à 2 801 436 € contre 2 576 044 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 8,75 %. Ce montant prend en compte le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi pour un montant de 370 988 €.

La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation ainsi qu'au développement de l'emploi

L'intéressement des salariés est de 220 530 €.

Il est précisé que la société a supporté des dépenses de travail intérimaire pour un montant de 6 437 395 €.

Compte tenu d'un résultat financier de (15 674) €, contre (14 573) € au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 78 980 € contre (480 353) € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (626 420) €, de l'impôt sur les bénéfices de 0 €, le résultat de l'exercice se solde par une perte comptable de (465 104) € contre une perte comptable de (476 025) € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 7 373 553 € contre 6 555 015 € pour l'exercice précédent soit une augmentation de 12,49 %.

III – INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons les informations suivantes :

- pour les fournisseurs de la société : le nombre et le montant total (H.T. ou TTC) des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant étant

DM

ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats (H.T. et TTC) de l'exercice,

- pour les clients de la société : le nombre et le montant total (H.T. ou TTC) des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant étant ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires (H.T. ou TTC) de l'exercice.

IV – ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

V – ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Les évolutions prévisibles des métiers de l'activité passage avec la mise en place progressive des bornes libre services d'enregistrement et de dépose bagages nécessiteront une adaptabilité de l'organisation et des postes de travail.

Les perspectives d'avenir de nos métiers s'orientent vers une accentuation du service client et le développement de services complémentaires ou additionnels délivrés aux passagers.

Notre société se prépare à ces évolutions pour lui permettre de répondre dans les meilleures conditions sociales et économiques aux nouvelles exigences qu'imposent les nouveaux process de la digitalisation et du parcours du passager.

VI – RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nous vous informons que le tableau prévu à l'article R. 225-102 , alinéa 2, du Code de commerce, faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices, a été annexé au présent rapport.

VII – DIVIDENDES DISTRIBUÉS ANTÉRIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que nous n'avons procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

VIII – DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 et 5, dudit code, s'élève à 104 137 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et que l'impôt supporté à ce titre est de 29 158,36 Euros.

DM

IX – FILIALES, PARTICIPATIONS, SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

La société ne possède pas de filiale, n'a pas de participation dans une autre société et ne contrôle aucune société.

Nous vous rappelons que notre société est contrôlée par la société ALYZIA.

X – MENTION DES SUCCURSALES EXISTANTES

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que notre société n'a pas de succursale.

XI – ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

La société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice.

XII – PRÊTS DE TRÉSORERIE INTERENTREPRISES

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été concédé par votre société.

XIII – APPROBATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 faisant ressortir une perte comptable de (465 104) euros.

Le résultat de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 est une perte comptable de (465 104) euros que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à Nouveau » débiteur qui passerait ainsi de (661 342) euros à (1 126 446) euros.

XIV – MODIFICATION DES ARTICLES 16, 17 ET 20 DES STATUTS

Le Président, eu égard aux nouvelles normes légales portant sur les obligations de rédaction du rapport de gestion de nomination des Commissaires aux Comptes, propose de modifier les articles 16, 17 et 20 des statuts.

DM

XV – CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE, DENOMMÉES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous signalons qu'aucune convention prévue à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

XVI – ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Nous attirons votre attention sur le fait que les capitaux propres à la date de clôture de l'exercice sous examen s'élevant à (1 071 446) Euros pour un capital social de 50 000 Euros, le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ne permet pas de reconstituer les capitaux propres qui restent inférieurs à la moitié du capital social de la société.

Nous vous rappelons que conformément à l'article L. 225-248 , alinéa 1er, du Code de commerce, la décision collective des associés du 2 octobre 2017 avait rejeté la dissolution anticipée de la société. En conséquence, conformément à l'article L. 225-248 , alinéa 2, du Code de commerce, la société aurait dû, au plus tard le 31 décembre 2018, avoir reconstitué ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié de son capital social.

XVII – QUITUS A VOTRE PRÉSIDENT

Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à votre Président au titre de l'exercice sous examen clos le 31 décembre 2018.

XVIII – INFORMATIONS PORTANT SUR LES CONDITIONS DE REPRISE D'UNE SOCIÉTÉ PAR SES SALARIÉS ET SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ CONCERNANT LA DÉTENTION DE SON CAPITAL

Nous vous rappelons que l'assemblée générale ordinaire annuelle doit dorénavant constater que l'obligation relative à l'organisation des deux informations triennales aux salariés de la société sur les sujets suivants a été respectée :

- les conditions juridiques, les avantages et les difficultés de la reprise d'une société par ses salariés et les aides dont ils peuvent bénéficier,
- les orientations générales de l'entreprise relatives à la détention de son capital notamment sur le contexte et les conditions d'une cession de celle-ci et, le cas échéant, sur le contexte et les conditions d'un changement capitalistique substantiel.

Ces informations doivent indiquer :

- les principales étapes d'un projet de reprise d'une société, en précisant les avantages et les difficultés pour les salariés et pour le cédant,

DM

- une liste d'organismes pouvant fournir un accompagnement, des conseils ou une formation en matière de reprise d'une société par les salariés,
- les éléments généraux relatifs aux aspects juridiques de la reprise d'une société par les salariés, en précisant les avantages et les difficultés pour les salariés et pour le cédant,
- les éléments généraux en matière de dispositifs d'aide financière et d'accompagnement pour la reprise d'une société par les salariés,
- une information générale sur les principaux critères de valorisation de la société, ainsi que sur la structure de son capital et son évolution prévisible,
- le cas échéant, une information générale sur le contexte et les conditions d'une opération capitalistique concernant la société et ouverte aux salariés.

Nous vous remercions de prendre acte que les informations ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 soit depuis moins de trois ans.

XIX – MISE EN PLACE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Nous vous rappelons que la société, comme toutes les sociétés, devait avoir mis en place au 25 mai 2018, les mesures relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les diverses mesures nécessaires ont été mises en place et un référent a été nommé.

Les salariés ont été informés, individuellement par courrier et collectivement par affichage.

XX – MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

Notre société mère, la société G3S-ALYZIA, a mis en place un dispositif de prévention de la corruption.

Ce dispositif étant conçu pour s'appliquer à la société G3S-ALYZIA ainsi qu'à l'ensemble de ses filiales, notre société est dispensée de la mise en place, à son niveau, d'un dispositif indépendant.

Depuis la mise en place de ce dispositif, un responsable de la conformité anti-corruption a été nommé, les formations sont en cours et aucun signalement n'a été fait par le biais du dispositif de prévention de la corruption.

XXI – PROCÉDURES RELATIVES AUX LANCEURS D'ALERTE

Conformément aux dispositions légales, la société a mis en place une procédure pour recueillir les signalements effectués par les lanceurs d'alertes.

DN

Cette procédure a été portée à la connaissance des salariés de la société par la remise d'une note explicative à chacun d'eux, le signalement devant être effectué au supérieur hiérarchique ou au référent.

Conformément aux dispositions légales, aucun signalement n'a été effectué. Cette procédure est effective depuis le 1^{er} janvier 2018.

XXII – OBSERVATIONS DU COMITÉ D'ENTREPRISE

Nous vous informons que le Comité d'Entreprise a reçu tous les documents communiqués aux associés, les communications ayant été faites simultanément.

Conformément à l'article L 2323-8 du Code du travail, le texte des éventuelles observations du Comité d'Entreprise a été annexé au présent rapport.

Les projets des décisions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous prions de bien vouloir les approuver, et nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le Président :
Didier MONTEGUT

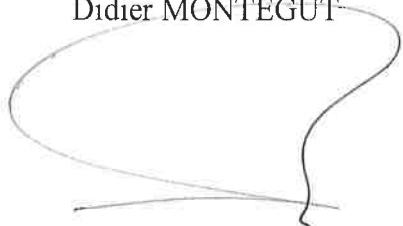
A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

ARCI

ARCI
31520 RAMONVILLE ST AGNE

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	510	50 000	50 000	50 000	50 000
Nbre des actions ordinaires existantes	1	5 000	5 000	5 000	5 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	15 772 466	22 667 015	20 918 564	23 081 665	27 189 989
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	273 923	378 338	427 117-	143 559-	215 986-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice	7 529				
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	531 533	312 833	747 289-	476 025-	465 104-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	266 394.06	75.67	86.72-	28.71-	43.20-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	531 532.86	62.57	149.46-	95.21-	93.02-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	176	189	200	218	223
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 311 717	6 073 475	6 570 551	7 157 813	7 736 148
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	2 202 181	2 573 354	2 802 421	2 990 040	3 101 665



A.R.C1

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.R.C1

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.C1,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.C1 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 21 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jérôme Guirauden

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 200	25 200				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	251 053	152 468	98 585	90 835	7 750	8.53
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières	151 682		151 682	47 328	104 354	220.49
	Total II	427 935	177 668	250 267	138 163	112 104	81.14
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 400 935	397 130	4 003 805	3 971 969	31 836	0.80
	Autres créances	2 868 823		2 868 823	2 139 272	729 551	34.10
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				13 481	13 481	100.00
	Charges constatées d'avance (3)	250 657		250 657	292 131	41 473	14.20
	Total III	7 520 416	397 130	7 123 286	6 416 852	706 433	11.01
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 948 351	574 798	7 373 553	6 555 015	818 537	12.49

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	5 000		5 000			
	Report à nouveau	661 342		185 317		476 025	256.87
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	465 104		476 025		10 922	2.29
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 071 446		606 342		465 104	76.71
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques Provisions pour charges	544 779 56 135		459 848 51 452		84 931 4 683	18.47 9.10
	Total III	600 914		511 300		89 614	17.53
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	7 601 736 563		1 684 263 374		5 916 473 189	351.23 179.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	4 149 338 2 781 670		3 719 759 2 525 224		429 579 256 446	11.55 10.16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	168 914		140 017		28 897	20.64
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	7 844 085		6 650 058		1 194 027	17.96
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 373 553		6 555 015		818 537	12.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 7 844 085 6 650 058

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	27 189 989		27 189 989	23 081 665		4 108 323	17.80
Chiffre d'affaires NET	27 189 989		27 189 989	23 081 665		4 108 323	17.80
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			235 056	183 398		51 658	28.17
Autres produits			1 354	1 264		90	7.15
Total des Produits d'exploitation (I)			27 426 398	23 266 327		4 160 071	17.88
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			16 141 778	12 897 809		3 243 970	25.15
Impôts, taxes et versements assimilés			389 101	346 746		42 355	12.22
Salaires et traitements			7 736 148	7 157 813		578 335	8.08
Charges sociales			2 801 436	2 576 044		225 392	8.75
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 997	15 104		894	5.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			144 656	163 140		18 484	11.33
Dotations aux provisions			4 683	8 688		4 005	46.10
Autres charges			7 333	6 330		1 002	15.84
Total des Charges d'exploitation (II)			27 241 132	23 171 673		4 069 459	17.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			185 266	94 654		90 612	95.73
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	23 950		15 674		8 276	52.80
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	23 950		15 674		8 276	52.80
2. Résultat financier (V-VI)	23 950		15 674		8 276	52.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	161 316		78 980		82 336	104.25
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 160				5 160	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	21 960		50 000		28 040	56.08
Total VII	27 120		50 000		22 880	45.76
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	546 649		407 667		138 982	34.09
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	106 891		197 338		90 447	45.83
Total VIII	653 540		605 005		48 535	8.02
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	626 420		555 005		71 415	12.87
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	27 453 518		23 316 327		4 137 191	17.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	27 918 622		23 792 352		4 126 270	17.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	465 104		476 025		10 922	2.29

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2018 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : -606 342
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -465 104
- Capitaux Propres à la clôture : -1 071 446

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale

et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 300 229 €. La société a demandé un préfinancement à BPI au titre de ce mécanisme.

Le préfinancement est réglé directement à Alyzia Holding. La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'au développement de l'emploi.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 900 612
Autres créances	175 381
Total	2 075 993

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 093
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	797 160
Dettes fiscales et sociales	2 333 043
Autres dettes	167 392
Total	3 298 688

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	250 657
Total	250 657

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS EN ESCALE	27 189 989
Total	27 189 989

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	27 189 989
Total	27 189 989

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	89
Ouvriers	138
Total	232

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	23 950	
Dont entreprises liées	22 450	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 560 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11 560.00€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2018, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 52 199 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 3 936 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette actuarielle à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	9 594
52 à 59 ans	6 à 13 ans	42 605
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		52 199

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	21 960	78750000
- PRODUITS EXCEPTIONNELS AUTRES	5 160	77180036
Total	27 120	
Charges exceptionnelles		
- PENALITE DGCCRF	57 000	67120000
- CONTRAVENTIONS	400	67120000
- IND TRANSACTIONNELLES	56 347	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	38 366	67180000
- CLIENTS DOUTEUX	394 536	67180000
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	92 580	68750000
- PROVISION RISQUE CLIENT	14 311	68750000
Total	653 540	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS CHARGES FILIALES	98 489
REFACTURATIONS FORMATIONS	34 750
REMBOURSEMENT DONGECIF/MUTUELLE	100 667
Total	233 906

Désignation de l'entreprise :

ARC1

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
								2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	25 200	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	154 578	KW		KX	23 747		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	72 728	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes							LK		LL		LM		
	TOTAL III							LN	227 306	LO		LP	23 747	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T	
		Autres participations							8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés							1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières							1T	47 328	1U		1V	104 354		
TOTAL IV							1Q	47 328	1R		1S	104 354		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	299 834	0H		0J	128 101		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
				1		2		3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	25 200	1X	25 200	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	178 325	MO	178 325		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	72 728	MU	72 728		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG		NH	251 053	NI	251 053	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations					I0		0X		0Y		0Z	
		Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	151 682	2G	151 682		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	151 682	2H	151 682		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K		0L	427 935	0M	427 935		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° ARC1 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ARC1

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	25 200	PF		PG		PH	25 200
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	70 360	QE	14 576	QF	0	QG	84 936
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	66 110	QM	1 422	QN	0	QO	67 532
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	136 471	QV	15 998	QW	1	QX	152 468
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	161 671	ØP	15 998	ØQ	1	ØR	177 668

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
CONSTRUCTIONS	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
st. techniques at. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES* Montant net au début de l'exercice Augmentations Dotations de l'exercice aux amortissements Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler		Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations		SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ARC1

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	14 311	4C		4D	14 311
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	51 452	4Y	4 683	4Z		5A	56 135
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	459 848	5W	92 580	5X	21 960	5Y	530 468
	TOTAL II	5Z	511 300	TV	111 574	TW	21 960	TX	600 914
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	253 624	6U	144 656	6V	1 150	6W	397 130
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	253 624	TY	144 656	TZ	1 150	UA	397 130
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	764 924	UB	256 230	UC	23 110	UD	998 044
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	149 339	UF	1 149			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ	106 891	UK	21 960			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : ARC1

31/12/2018

[illegible]

Dossier N° ARC1 en Euros.